

# Rapport d'évaluation de l'École catholique Ste-Rita

le 3 juin 2014



[www.cscdgr.on.ca](http://www.cscdgr.on.ca)



CONSEIL SCOLAIRE  
CATHOLIQUE  
DE DISTRICT DES  
**GRANDES  
RIVIÈRES**

## Table des matières

Membres du comité .....	2
Mise en contexte .....	2
Synthèse des rencontres du Comité d'examen des installations.....	3
Sommaire du processus de l'examen des installations .....	6
Recommandations du Comité d'examen des installations .....	7

## Membres du comité

**Jérémie Lepage**

Agent de supervision

**Sébastien Villeneuve**

Directeur de l'École catholique Ste-Rita

**Mario Filion**

Gérant des services financiers

**Roxanne Courchaine**

Présidente du conseil d'école de l'École catholique Ste-Rita

**Bernard Laberge**

Conseiller scolaire

**Daniel Grzela**

Conseiller scolaire

**Angèle Beauvais**

Représentante de la paroisse

## Mise en contexte

L'École catholique Ste-Rita a été inaugurée en 1950. Depuis lors, elle dispense ses services à la communauté de Val Rita-Harty, située à 10 km de Kapuskasing. Depuis 1987, l'École a la capacité d'accueillir 167 élèves, mais elle est en perte d'effectif depuis plusieurs années (voir diagramme 1). C'est cependant en 2013-2014 que l'École subissait la plus grande diminution de sa clientèle. Passant de 42 à 24 élèves entre juin et septembre 2013 l'École a vu fondre son effectif de 42,9%.

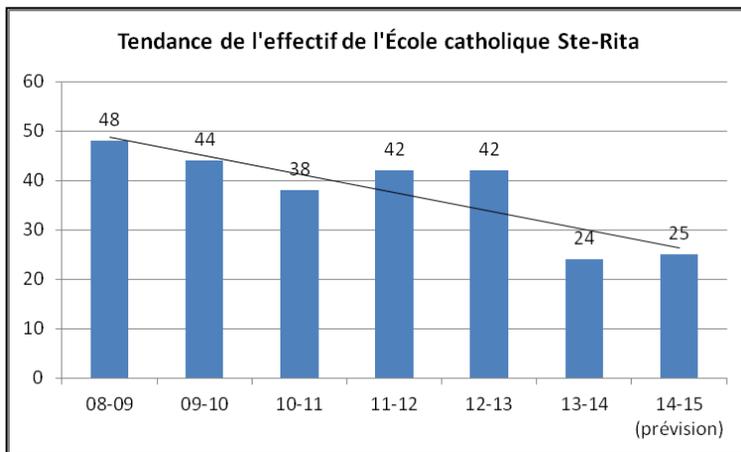
Certains facteurs démographiques et socio-économiques propres à la région sont en cause. Par exemple, une diminution de 13% de la population concernée, comme rapportée par *Statistique Canada* entre 2006 et 2011, ainsi qu'une strate de la population d'à peine 4,9% représentant les enfants âgés de 0 à 4 ans, influencent sans aucun doute la capacité de l'École à recruter des élèves. Le petit nombre d'élèves inscrit à l'École ainsi que la dispersion de l'effectif plus ou moins disparate de la maternelle à la 8<sup>e</sup> occasionne des regroupements pédagogiques plus ou moins ambitieux. Ce type de regroupement limite la possibilité à l'École d'offrir des services comparables à certaines écoles des environs, comme, par exemple, la prestation d'un programme d'activités parascolaires diversifiées. L'ensemble de ces facteurs, qui vont de pair avec la taille de l'effectif, influence non seulement la capacité de l'École à recruter des élèves, mais aussi à les retenir, notamment ceux et celles du cycle intermédiaire. Étant donné la proximité d'autres écoles élémentaires du Conseil scolaire et de leur capacité à accueillir davantage d'élèves, certaines familles ont donc choisi de changer leur(s) enfant(s) d'école, et ce, pour des raisons toutes conformes à la politique 6119 – *Secteur de fréquentation scolaire*.

De plus, compte tenu des critères de financement dictés par le ministère de l'Éducation et du fait que l'École soit située à moins de 20 kilomètres d'une autre école élémentaire relevant du

Conseil scolaire, l'École catholique Ste-Rita n'est, par conséquent, pas admissible à certaines allocations, dont l'Allocation d'aide aux écoles. Par conséquent, l'École ne peut être considérée comme une « école excentrée » aux termes du règlement *Subventions pour les besoins des élèves – Subventions générales pour l'exercice 2014-2015*. Avec un taux d'occupation actuel de 12,6%, l'École catholique Ste-Rita devient donc l'école élémentaire « non excentrée » qui accueille le moins d'élèves à l'échelle du Conseil scolaire.

Pour ces raisons, l'École catholique Ste-Rita a été identifiée par le Conseil scolaire comme un établissement devant faire l'objet d'une révision selon les critères de la politique 6101 – *Examen des installations*. La perte de 42,9% de l'effectif de l'école en l'espace de quelques mois, le souci de dispenser dans chacune de ses écoles, sans exception, des services éducatifs qui répondent aux besoins des élèves ainsi que la nécessité de maximiser l'utilisation de ses ressources et de ses installations sont des raisons faisant partie des éléments qui ont motivé le Conseil scolaire à entreprendre une étude plus approfondie quant à la viabilité de l'École.

Diagramme 1 : Tendence de l'effectif depuis 2008-2009.



## Synthèse des rencontres du Comité d'examen des installations

À la suite de la formation du Comité d'examen des installations (CEI), les membres du comité ont entretenu des discussions en lien avec le *cadre d'évaluation d'une école*, comme stipulé dans la politique 6101 – *Examen des installations*. Le cadre d'évaluation a permis aux membres du comité de discuter de l'importance de chacune des quatre valeurs identifiées dans la politique en question. La perte considérable de 42,9% de la clientèle en très peu de temps a fait l'objet de nombreuses discussions. La difficulté pour l'école d'offrir aux élèves, notamment à ceux du cycle intermédiaire, une variété d'expériences tant sur le plan social que parascolaire a largement été souligné et explique en général la raison de ces départs précipités.

Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> rencontres du CEI nous ont permis de peindre, d'une part, le portrait financier de l'École à la lumière des subventions et du financement qu'elle génère et, d'autre part, de présenter de façon détaillée le processus de dotation et l'organisation scolaire subséquente.

C'est donc lors de ces deux rencontres que nous avons expliqué que les conseils scolaires sont subventionnés en fonction du nombre d'élèves qui fréquentent leurs écoles. Nous avons précisé que le ministère de l'Éducation s'attend à ce que les conseils scolaires maximisent les ressources et que les classes soient organisées de façon à ce qu'il y ait environ 1 enseignant par 20 élèves au cycle primaire. À cette date, l'École catholique Ste-Rita compte 21 élèves au total et l'on prévoit maintenant, si l'effectif se maintient, un total de 24 élèves pour l'année scolaire 2014-2015. Si cette tendance se maintient, l'École recevra l'an prochain une dotation de 2,5 membres du personnel enseignant, soit un rapport d'à peu près 1 :10. Par conséquent, les classes seront organisées de façon à ce qu'il y ait une enseignante ou un enseignant assigné à une classe de maternelle à la 2e année, une enseignante ou un enseignant assigné à une classe de 3e à la 7e année et une enseignante ou un enseignant à demi temps chargé d'assurer les temps de préparation. Compte tenu de cette organisation scolaire, une directrice d'école sera chargée de superviser l'école à temps partiel. Dès maintenant, il importe de noter qu'aucun élève d'âge de 8e année ne fréquentera l'école l'an prochain.

D'un point de vue financier, nous avons expliqué qu'une telle organisation scolaire pourrait, à la lumière des modalités de financement prescrites par le ministère de l'Éducation, occasionner un déficit d'environ 86 000\$ (voir diagramme 2). Il est à noter que cette analyse a été réalisée en tenant compte qu'il y avait, à ce moment, 25 élèves plutôt que 24.

*Diagramme 2 : Analyse financière de l'année scolaire 2014-2015 à la lumière d'une organisation scolaire comportant 2,5 membres du personnel enseignant et d'une directrice à temps partiel*

<b>Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières</b>			
<b>Analyse financière de l'année scolaire 2014-15</b>			
<b>École catholique Ste-Rita</b>			
<b>Catégories</b>	<b>Subventions</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Écart</b>
Administration et enseignement	391,031 \$	403,452 \$	(12,421) \$
Fonctionnement	74,814 \$	133,565 \$	(58,751) \$
Transport	24,046 \$	38,822 \$	(14,776) \$
<b>Total</b>	<b>489,891 \$</b>	<b>575,839 \$</b>	<b>(85,948) \$</b>

**Note**  
 -Les salaires indirects ne sont pas inclus dans les dépenses.  
 (Techniciens en informatique, hommes de métier, conseillers pédagogiques et l'administration)

Lors de la 3<sup>e</sup> rencontre, nous avons expliqué aux participantes et participants que le CEI souhaitait, à des fins de diligence raisonnable, entamer un exercice de vérification auprès de l'ensemble des familles dont les enfants sont inscrits à l'École catholique Ste-Rita. Cette action nous permettrait de confirmer, à la lumière de l'organisation scolaire préliminaire, l'inscription de leur(s) enfant(s) en prévision de la rentrée scolaire 2014-2015. Notons qu'au moment d'entreprendre cette étude, l'École catholique Ste-Rita comptait 22 enfants inscrits et trois en maternelle pour septembre 2014. Ce travail fut effectué par le directeur de l'école, M. Sébastien Villeneuve. Nous avons également expliqué qu'un processus de vérification avait été amorcé

auprès des parents des enfants de Val Rita-Harty inscrits dans une autre école du Conseil scolaire. Notons que 22 enfants de la maternelle à la 7<sup>e</sup> année sont actuellement inscrits dans d'autres écoles du Conseil scolaire. Chacun de ces parents devait confirmer son intention de maintenir ou de retourner son ou ses enfants à l'École catholique Ste-Rita. Cet exercice nous a permis de déterminer, à ce moment, que la totalité des parents souhaitait, à l'exception d'une famille qui n'a pas répondu au sondage, maintenir son ou ses enfants à l'école fréquentée actuellement. Ces résultats furent présentés lors de la 4<sup>e</sup> rencontre tenue le 1<sup>er</sup> mai dernier. Depuis ce temps, le scénario a quelque peu changé puisque nous comptons maintenant une possibilité de 24 élèves plutôt que de 25 pour septembre 2014.

Lors de cette 4<sup>e</sup> rencontre le 1<sup>er</sup> mai, nous avons fait état d'un entretien tenu le 7 avril dernier entre le Conseil municipal de Val Rita-Harty et le Conseil scolaire. Cet entretien nous a permis, d'une part de revoir la richesse de nos partenariats, notamment la présence d'une bibliothèque municipale au sein même de l'École et celle d'un gymnase à la fois scolaire et communautaire, et, d'autre part, d'aborder franchement certains défis propres à la viabilité de l'École catholique Ste-Rita. Au terme de cette 4<sup>e</sup> rencontre, un processus de communication a été établi entre le Conseil municipal, les parents et le Conseil scolaire, et des étapes subséquentes furent franchies dans ce sens.

Enfin, nous avons présenté un extrait de la campagne publicitaire qui fut déployée dans les journaux locaux (voir diagramme 3) et qui avait pour but de sensibiliser la population aux services offerts par la municipalité. Cette campagne avait aussi pour but de rejoindre la totalité des parents des enfants de Val Rita-Harty inscrits dans les écoles environnantes, de même que tous les conseils scolaires confondus qui s'élèvent à 73 personnes selon un recensement mené par la municipalité de Val Rita-Harty.

*Diagramme 3 : Première phase d'une campagne publicitaire déployée conjointement par le Conseil municipal et le Conseil scolaire*

On vous attend!

La municipalité de Val-Rita/Harty s'engage à offrir gratuitement les services de garde L'escale avant et après l'école ainsi qu'un déjeuner aux élèves, et ce, tous les matins.

Venez inscrire votre enfant à l'École catholique Ste-Rita  
(705) 335-6623  
[www.cscdgr.on.ca](http://www.cscdgr.on.ca)

CSCDGR  
CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES

Logo de la Municipalité de Val-Rita/Harty

Logo de l'École catholique Ste-Rita

C'est également lors de cette 4<sup>e</sup> rencontre que le Conseil municipal et le Conseil scolaire ont convenu de poursuivre conjointement leur effort en matière de campagne publicitaire, mais cette fois-ci par l'entremise des dépliants livrés par le *Weekender* aux portes des résidences de Val Rita-Harty sans exception (voir diagramme 4). C'est aussi lors de cette rencontre que le CEI recommandait, pour les prochaines étapes, d'octroyer plus de temps à la mise en œuvre du processus d'examen des installations et ainsi permettre, d'une part, à l'ensemble des collaborateurs intéressés de poursuivre leur effort et, d'autre part, aux parents d'évaluer leurs choix en matière d'éducation pour leur(s) enfant(s). Enfin, le CEI recommandait aussi, au terme de cette rencontre, d'explorer la possibilité de prolonger, au besoin, son mandat l'an prochain, et ce, afin de continuer de surveiller étroitement l'état de l'effectif de l'École d'ici le début des classes en septembre 2014.

Diagramme 4 : Deuxième phase de la campagne publicitaire déployée conjointement par le Conseil municipal et le Conseil scolaire



## Sommaire du processus de l'examen des installations

Le CEI a donc tenu cinq (5) rencontres publiques. Celles-ci se sont déroulées à l'École catholique Ste-Rita selon l'horaire suivant :

1 <sup>re</sup> rencontre	12 décembre 2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>Description du processus selon la politique 6101 – <i>Examen des installations</i></li> <li>Présentation du contexte actuel et des tendances en matière d'effectif</li> </ul>
2 <sup>e</sup> rencontre	18 février 2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse financière détaillée</li> </ul>

3 <sup>e</sup> rencontre	1 <sup>er</sup> avril 2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du processus de dotation</li> <li>• Présentation de l'organisation scolaire préliminaire 2014-2015 à la lumière des prévisions</li> <li>• Présentation de l'analyse financière liée à l'organisation scolaire préliminaire</li> <li>• Présentation du processus de vérification des inscriptions pour l'année scolaire 2014-2015</li> <li>• Présentation des résultats du recensement mené par la municipalité</li> </ul>
4 <sup>e</sup> rencontre	1 <sup>er</sup> mai 2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de la campagne publicitaire dans les journaux</li> <li>• Compte rendu de la rencontre entre le Conseil municipal et le Conseil scolaire</li> <li>• Présentation des résultats du processus de vérification</li> <li>• Ébauche d'une recommandation</li> </ul>
5 <sup>e</sup> rencontre	3 juin 2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de la phase 2 de la campagne publicitaire</li> <li>• Présentation de l'ébauche du rapport final du CEI</li> </ul>

Le calendrier des rencontres a été diffusé dans les journaux, sur les ondes de la radio ainsi que sur le tableau d'affichage de l'École. Les rencontres publiques du CEI ont capté l'attention des journalistes qui en ont fait l'objet de plusieurs reportages tant dans les journaux que sur les ondes de la télévision et de la radio. La participation du public fut exceptionnelle tout au long du processus. Les membres de la communauté qui ont assisté aux réunions publiques ont toujours participé activement aux discussions et ont contribué positivement tout au long du processus d'examen. Ils ont eu l'occasion de partager leurs préoccupations et leurs suggestions et de poser des questions au CEI qui, à son tour, s'était doté d'un processus pour reprendre plus tard les questions auxquelles il ne pouvait répondre sur-le-champ. Les discussions franches lors des rencontres publiques du CEI ont permis d'aborder sérieusement l'avenir de l'École catholique Ste-Rita.

## Recommandations du Comité d'examen des installations

Le CEI formule les recommandations suivantes :

Que le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières prolonge le mandat du CEI de l'École catholique Ste-Rita pour l'année scolaire 2014-2015;

Que le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières détermine, à la suite de la réception de l'effectif réel pour l'année scolaire 2014-2015, les prochaines étapes quant à l'avenir de l'École catholique Ste-Rita.